



## **INFORMATIONS LABEL CLUBS DE JEUNES**

### **SAISON 2019/2020**

La **Fédération Française de Football** met en œuvre une politique de structuration et d'accompagnement des clubs, afin de faire état des lieux pour chaque association, des projets Associatifs – Educatifs et Sportifs.

Cet autodiagnostic est possible depuis le **Lundi 16 Septembre 2019** via FOOTCLUBS, où il peut être renseigné à l'aide d'informations administratives et sportives.

Ce label est délivré **pour trois années**. La qualité des dossiers permettra trois niveaux de reconnaissance : ESPOIR – EXCELLENCE - ELITE

#### **Clubs nationaux** (soumis à la licence club)

Si renouvellent – plus de trois saisons – l'autodiagnostic est à refaire intégralement

Si labellisation effective, se rapprocher des Conseillers Techniques de secteur afin de formaliser la fiche « incontournables ».

Dans les deux cas, les démarches doivent être formalisées pour le **Judi 31 Octobre 2019 (dernier délai)**

#### **Autres clubs** (sans obligation)

Si labellisation effective, aucune démarche à réaliser.

Pour les clubs désireux de s'investir dans cette démarche d'évaluation, prendre contact avec les Conseillers Techniques de secteur. Dossiers à déposer sur FOOTCLUBS avant le **Vendredi 31 Janvier 2020**.

Les membres de **l'Equipe Technique Régionale** restent à votre disposition et ce dans chaque département.

**Messieurs ALCARAZ Frédéric, ROCHETTE Lionel, conseillers techniques départementaux sont à votre disposition pour vous accompagner .**